

SINISTRE

> Suivi et Gestion

Pièces à fournir pour un remboursement rapide et efficace.

Feuille de « **Déclaration de sinistre** » jointe.

Accident corporel :

Photocopie de votre carte d'adhérent de la saison en cours.

Votre certificat médical de constatation de blessure **original**.

En cas d'arrêt de travail, votre **certificat** correspondant + prolongations.
(photocopies)

Les bordereaux **originaux** de remboursement Sécurité Sociale.

Les bordereaux **originaux** de remboursement mutuelle complémentaire, si celle-ci n'a pas remboursé à 100%.

Le cas échéant **un refus de votre mutuelle** pour la non prise en charge des remboursements.

Le **PV** de police ou gendarmerie en cas d'accident avec un tiers.

En cas de perte de salaire :

L'attestation de perte de salaire remplie par votre employeur. Voir **feuille jointe type**.

Les bordereaux **originaux** de paiement des indemnités journalières de sécurité sociale.

Le cas échéant **un refus de votre mutuelle** pour la non prise en charge de perte de salaire.

En cas de sinistre Matériel :

La fiche descriptive du matériel à rembourser.

La facture d'achat

La facture de remplacement ou la valeur de remplacement.

La facture acquittée des réparations.

Le **PV** de police ou gendarmerie en cas d'accident ou de vol.

Pour nous adresser vos documents :

Ligue de l'enseignement de la Marne

Délégation Départementale APAC- ASSURANCES

B.P. 2187 - 51081 REIMS Cedex